

Mai 2007

LA LETTRE

de la

coopération décentralisée



EDITORIAL

Coopération décentralisée tripartite France/Allemagne/Afrique

L'idée d'élargir les coopérations décentralisées entre la France et l'Afrique à des villes allemandes liées aux collectivités françaises par jumelage est ancienne. Elle offre le double intérêt d'enrichir les jumelages franco-allemands et de donner une dimension plus européenne aux rapports avec les collectivités africaines.

La volonté des ministères français et allemand des Affaires étrangères de promouvoir cette forme originale de coopération s'est traduite par l'organisation à Bonn, le 27 avril 2007, d'une réunion avec les représentants des collectivités impliquées, les ministères des deux pays, CUF, l'AMF, l'AFCCRE, le

deutsche Städtetag – l'Union des villes allemandes – l'association allemande pour l'amitié germano-bukinabè, la InWent (internationale Weiterbildung und Entwicklung Gmb H), structure nationale d'appui aux acteurs du développement, le DED (deutscher Entwicklungsdienst) et l'Association française des volontaires du progrès.

Une quinzaine de coopérations tripartites sont recensées à ce jour, dont la majorité avec des collectivités du Burkina-Faso. Citons Chatellerault-Kaya et Herzogenanrach ou encore Montbéliard-Kangoussi et Ludwigburg. L'intérêt du Burkina-Faso pour ce mode de coopération explique le fait que c'est d'abord avec ce pays que seront favorisés ces liens à trois.

La réunion de Bonn a, par ailleurs, permis de mieux connaître les mécanismes de la coopération décentralisée à l'allemande.

Contrairement à la France, il n'y a pas de texte législatif ou réglementaire pour fonder ces relations internationales. De même, les cofinancements ou les subventions de l'Etat fédéral en direction des collectivités ne reposent sur aucun mécanisme clairement défini, les fonds restant de toute manière assez faibles.

Dès lors, les collectivités n'hésitent pas à faire appel à la générosité du public, notamment des églises, des fondations ou des entreprises.

Ceci explique la nécessité pour les collectivités d'avoir à justifier leurs actions internationales auprès du public et la relative faiblesse de leurs projets. Non tenues par des conventions, les coopérations peuvent parfois apparaître comme une simple succession de projets.

Il est à noter, enfin, le poids de structures techniques associant collectivités, Länder,

Etat fédéral et ONG dans la conduite de ces coopérations.

En tout état de cause, l'élargissement à d'autres collectivités européennes des coopérations des collectivités françaises semble bien être une tendance lourde. Nous le voyons de plus en plus en Méditerranée ou en Europe même, comme le montre le travail lancé par CUF entre collectivités françaises, polonaises et allemandes.

Il y a là un nouveau chantier pour Cités Unies France. Les collectivités africaines y voient la possibilité de se confronter à plusieurs modèles européens et il n'y a plus d'assises de la coopération décentralisée en Afrique qui n'associent les autres pays européens au dialogue franco-africain.

Suivi du dossier : Astrid Frey

(a.frey@cites-unies-france.org)

Edito	p. 1
Afrique	p. 3
Amérique du Nord	p. 4
Asie	p. 5
Europe Centrale et orientale	p. 7
Méditerranée	p. 13
Jeunesse	p. 19
Les journées de la coopération décentralisée	p. 20
Actualités	p. 21

Agenda	p. 23
Publications	p. 24

MALI

Réunion plénière du groupe pays Mali le 27 mars 2007 :

Sous la présidence de Guy Michel Chauveau, maire de La Flèche, le groupe pays Mali a tenu sa première réunion plénière de l'année 2007. Environ trente-quatre collectivités locales de tout niveau territorial étaient représentées. Le Ministère français des Affaires étrangères (MAE), l'Ambassade du Mali et plusieurs associations partenaires étaient également présents.

La réunion a notamment porté sur une présentation, par Jean-Claude Mairal, Vice-Président de la région Auvergne, d'un projet de plate-forme pluri-acteurs sur le tourisme solidaire, projet qui a recueilli l'intérêt de plusieurs collectivités déjà actives sur cette thématique. Ce projet de plate-forme, pour lequel une demande de cofinancement a été déposée auprès du MAE dépasse le cadre du groupe pays Mali et s'inscrit dans les activités du groupe thématique « Tourisme » de Cités Unies France. Une réunion aura lieu à ce sujet le **28 juin 2007** dans les locaux de Cités Unies France (contact : Fabiola Rivas, f.rivas@cites-unies-France.org).

La réunion du 27 mars a également permis de présenter le chantier « Migrants et Coopération décentralisée », initié par la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (MAE), dont le secrétariat est assuré par Cités Unies France et la présidence confiée à la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne.

Par ailleurs, le réseau IMPACT a présenté les premiers résultats d'une étude sur « la prise en compte de la pauvreté et des inégalités dans les appuis à la décentralisation au Mali », commandée par l'Agence française de Développement (AFD) et menée par le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL) en 2006.

Enfin, les collectivités présentes aux « Journées nationale de la Commune », organisées à Mopti par l'Association des Municipalités du Mali les 10 et 13 décembre 2006, ont fait un retour satisfaisant de cet événement.

L'édition d'un répertoire actualisé des partenariats et la publication d'un dossier pays est prévue pour l'été.

La prochaine réunion plénière du groupe pays a été fixée au **2 octobre 2007**.

La réunion a été suivie par celle du Groupe Santé Mali, co-présidée par Jean-Michel Le Roux (représentant des collectivités) et Didier François (représentant des ONG), animée par Astrid Frey, au cours de laquelle la programmation 2007 a été définie. Une prochaine réunion aura lieu le **12 juin**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- pour le groupe pays Mali : Constance Koukoui, c.koukoui@cites-unies-france.org

- pour le programme concerté santé Mali : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org

BURKINA FASO

L'Ambassade du Burkina Faso invite les collectivités et comités de jumelage à participer à la Journée de la Coopération décentralisée qu'elle organise, le **samedi 26 mai** dans sa salle des fêtes à partir de 11h, 159 bd Haussmann, Paris 8ème (tel. 01 43 59 90 63).

ETATS-UNIS

« Vivre ensemble dans nos collectivités : favoriser le dialogue interculturel et l'intégration des populations exclues »

Une centaine de personnes ont participé au séminaire de lancement de ce programme qui a été accueilli par la Ville de Lyon et le Grand Lyon **du 28 au 30 mars 2007**. Jean-Michel Daclin, adjoint au Maire, chargé du rayonnement international et du tourisme, a chaleureusement accueilli des participants, venus d'outre-atlantique pour la moitié d'entre eux, pour échanger et agir sur la prise en compte, au niveau local, des populations marginalisées.

Les villes de Bordeaux (avec Muriel Parcelier, adjointe au Maire chargée de la Diversité), Limoges (avec Laurent Debrach, adjoint au Maire à la Jeunesse et à l'Insertion), Montpellier (avec Sophie Boniface-Pascal, adjointe au Maire déléguée aux Maisons pour Tous) étaient également représentées.

Les délégations américaines (Charlotte/ Caroline du Nord, Louisville/ Kentucky, Saint-Louis/Missouri et Los Angeles, Californie) comprenaient nombre d'acteurs locaux.

Il s'est donc agi lors de cette première rencontre entre délégations françaises et américaines d'échanger sur des sujets d'intérêt commun au nombre desquels l'éducation, l'emploi, la prévention et le dialogue interculturel.

Les participants ont beaucoup apprécié d'échanger et de découvrir les différences qui caractérisent les sociétés dans lesquelles chacun évolue.

Des fiches thématiques devraient être élaborées par les collectivités qui le veulent bien afin de permettre une meilleure compréhension de certaines logiques de part et d'autre de l'Atlantique. Des propositions en ce sens ont été faites sur les thématiques de l'emploi, mais aussi de la police.

Une visite du quartier de La Duchère a été organisée par la Ville de Lyon et des échanges tout à fait étonnants et spontanés ont eu lieu en bas des immeubles de la cité entre des jeunes du quartier et les Américains de la délégation, qui pour certains d'entre eux étaient arabophones et de confession musulmane. La police de Los Angeles représentée dans la délégation californienne a également suscité l'intérêt des jeunes et leur volonté immédiate de participer à un échange avec des villes américaines !

Il s'agit maintenant, pour les villes françaises et américaines, à partir de ces fructueux échanges, d'élaborer des plans d'action visant à favoriser l'intégration de populations marginalisées et de se préparer aux premières visites des villes françaises à leurs consoeurs américaines à l'automne 2007.

Contact : Guylaine Traoré, g.traore@cites-unies-france.org, Tel : 01 53 41 81 85

BREVES JAPON

Japon: le maire de Nagasaki abattu par un yakuza

Le maire de la ville de Nagasaki, dans le sud-ouest du Japon, est mort mercredi 18 avril, abattu par un membre connu du plus grand réseau du crime organisé au Japon. Le maire de Nagasaki, soutenu par le Parti démocrate libéral au pouvoir au Japon, était une figure active de la lutte contre la prolifération nucléaire dans le pays.

VIETNAM

Rappel : Les 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, organisées par la ville de Montreuil, le département de Seine-Saint-Denis et la région Ile-de-France, auront lieu **les 22 et 23 octobre 2007, à Montreuil.**

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

Elections législatives : la liste officielle comprend 880 candidats dont 30 indépendants

La liste officielle des candidats de la 12e législature est connue depuis vendredi 20 avril, date à laquelle s'est clôturée la 3e conférence consultative. La liste comporte 880 candidats pour 500 sièges. Parmi ces 880 candidats officiels, 165 proviennent du ressort central ; 715 des 64 provinces et villes, dont 30 indépendants.

Mercredi 25 avril, le Conseil des élections devrait publier les listes des candidats en fonction de chaque circonscription électorale dans tout le pays.

Sécheresse dans le delta du Mékong

Depuis plusieurs mois, les localités du delta du Mékong font face à la sécheresse et à l'intrusion des eaux marines. S'y ajoutent la pénurie d'eau douce ainsi que les risques d'incendie forestier. Le gouvernement central et les provinces concernées ont mis en place un certain nombre de mesures (contrôle des écluses, travaux anti-feu, prévention) afin de limiter les risques.

Hanoi : projet de développement du réseau routier

Doté de 9,8 millions de dollars, fournis par le Fonds pour l'environnement mondial, le projet de développement du réseau routier de Hanoi entend contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant la qualité du réseau de transport urbain et en élargissant le réseau de transport public.

Le projet comprend trois volets :

- construction de lignes d'autobus à grande vitesse (BRT) ;
- mise en place d'infrastructures routières de base ;
- réduction de la pollution de l'air et renforcement de la sécurité routière.

Un comité municipal de sécurité routière pour la capitale devrait être créé prochainement et aura pour fonction de conseiller les autorités municipales dans l'élaboration de textes juridiques et dans la construction d'infrastructures.

Pollution des côtes vietnamiennes

Le Vietnam fait face depuis 3 mois à l'arrivée de boulettes de pétrole qui, par arrivages réguliers, ont souillé 800 km de côtes. Des plages, des sites touristiques, des élevages de crustacés et de fruits de mer, mais aussi une réserve naturelle connue pour ses tortues, ont été touchés sans que l'origine de cette pollution ait pu être identifiée. Le ministère vietnamien de l'environnement vient de solliciter l'aide du Japon et de ses satellites pour tenter de localiser la source de cette pollution. En trois mois, soldats et volontaires mobilisés pour nettoyer les côtes vietnamiennes ont déjà "récolté" 1 600 tonnes de pétrole.

CHINE

Rappel : Les 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-chinoise, organisées par la ville de Bordeaux, auront lieu **les 22 et 23 novembre 2007, à Bordeaux.**

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

LA LETTRE *d'information* Mai 2007

POLOGNE

RAPPEL: Les associations de pouvoirs locaux françaises, allemandes et polonaises, en lien avec l'Ambassade de France en Pologne ont décidé de poursuivre leurs réflexions dans le cadre d'« **Ateliers de la coopération territoriale européenne** ». Ces ateliers se tiendront les **12 et 13 octobre 2007**, à **Varsovie**.

L'objectif de ces ateliers est d'informer les collectivités locales sur les programmes européens destinés à la coopération entre territoires, et notamment le programme INTERREG IVC, et de leur permettre de rencontrer des partenaires potentiels.

Vous retrouverez le programme provisoire et le bulletin de pré-inscription de ces ateliers sur le site internet de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/pologne_index.html

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

Le général Jaruzelski est officiellement mis en accusation pour la loi martiale de 1981

Le général Jaruzelski est officiellement mis en accusation pour "crime communiste". Il encourt une peine de 10 ans de prison pour avoir instauré la loi martiale en 1981, qui sera officiellement suspendue en juillet 1983. Ce procès historique s'ouvre sur fond de «décommunisation», promesse électorale des frères Kaczynski au pouvoir.

Réforme de la Diète proposée par le parti de la Ligue des Familles Polonaises (LPR)

Le Président de la Diète, Marek Jurek, a démissionné le 14 avril dernier, quittant également le PIS (Droit et Justice), parti au pouvoir.

Cette démission a fait place à des discussions entre les différentes formations politiques sur les pouvoirs du Président de la Diète. Le leader de la LPR, Roman Giertych souhaite limiter les pouvoirs de ce dernier. En effet, il tient à s'assurer que le nouveau Président de la Diète, membre du PIS, ne bloquera pas les initiatives proposées par la LPR.

Le PIS ne semble pas prêt à concéder à un tel affaiblissement du rôle du Président de la Diète.

SLOVAQUIE

Les assises de la coopération décentralisée franco-slovaques

Les 8èmes ateliers de la coopération décentralisée franco-slovaque se tiendront les 28 et 29 juin prochain à Trencin, en Slovaquie. Ces rencontres ont pour titre « *l'économie de la*

connaissance et la croissance économique des territoires », et pour sous titre « *l'apport de la coopération décentralisée et la mise en œuvre de stratégies locales de développement* ». Ces thèmes ont été identifiés par la région et l'Université de Trencin, co-organisateurs de l'événement, en partenariat avec l'Ambassade de France à Bratislava et Cités Unies France. Ils se déclineront en quatre ateliers :

- Stratégies locales de développement socio-économique,
- La question du développement local au cœur du projet européen : politiques de cohésion et programmes communautaires,
- Le rapprochement opéré par les collectivités locales avec la recherche et les entreprises,
- Le rôle des collectivités locales dans la construction d'une société de connaissance.

Un courrier d'information sera prochainement diffusé à l'attention des collectivités françaises engagées en Slovaquie à ce sujet.

Vous retrouverez le programme provisoire de ces ateliers sur le site Internet de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/slovaquie_index.htm

Pour plus d'informations, merci de contacter : Virginie Rouquette, Chargée de mission (v.rouquette@cites-unies-france.org) et/ou Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : (h.migot@cites-unies-france.org)

BREVES SLOVAQUIE

Amendement au Code du Travail

Le gouvernement slovaque a approuvé, mercredi 18 avril, le projet d'amendement au Code du travail qui devrait favoriser le statut des salariés et des syndicats. Le texte devrait être présenté prochainement au Parlement pour être voté.

Mise en action du plan de la stratégie gouvernementale du tourisme 2007-2013

Le gouvernement actuel de Robert Fico estime que, dans 7 ans, plus de 1,7 million de touristes étrangers viendront en Slovaquie, y passeront au moins 5 nuits et dépenseront chacun environ 50 euros par jour et qu'un Slovaque sur deux passera ses congés en Slovaquie.

Le ministre de l'économie vient de rendre public son plan stratégique de développement du tourisme. Face à une augmentation prévue du nombre de visiteurs étrangers et slovaques, le plan présente les contributions relevées de l'Etat, des régions et de l'UE au développement du tourisme.

Le gouvernement prévoit d'y consacrer 500 à 900 millions de couronnes par an (soit de 15 à 26 millions d'euros). Les régions, quant à elle, devraient participer annuellement à hauteur de 5 millions de couronnes (148 000 €) tandis que 10 milliards de couronnes (297 millions d'euros) en provenance des fonds européens seraient également dévolus à cette stratégie. Les fonds alloués seront orientés vers le tourisme social (mise en place du système de chèques-vacances), la création d'emplois dans le domaine du tourisme, la mise en place d'aquaparc, de stations de ski...

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Fonds structurels, 4 fois plus d'argent à absorber

La commission européenne, le gouvernement tchèque et les 14 régions (« kraj ») préparent actuellement la nouvelle génération de fonds structurels. La nouvelle période de programmation 2007-2013 s'ouvre largement aux nouveaux états membres, qui toucheront à eux seuls plus de 50% des fonds européens. 8% sont alloués à la République tchèque, soit près de 27 milliards d'euros.

C'est dire que la République tchèque devra absorber par année, quatre fois plus d'argent que ce qu'elle devait absorber pendant la période 2004-2006. (Source Radioprague, 13/04/2007)

Fiscalité, réforme drastique

Trois mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement tchèque de Mirek Topolánek (centre-droit) a présenté un programme de réformes fiscales drastiques qui devrait s'appliquer dès janvier 2008, afin de respecter le calendrier d'entrée dans la zone euro en 2012.

Ainsi, le projet, qui doit encore obtenir l'aval des députés et sera examiné en juin 2007, prévoit un taux unique d'imposition sur le revenu à 15% (en lieu et place d'un impôt progressif de 12 à 32%) et augmente de 5 à 9% le taux réduit de TVA s'appliquant aux produits de première nécessité (alimentation, transports, logement, chauffage). L'impôt sur les sociétés pourrait, quant à lui, baisser pour atteindre 19% en 2010.

Dans le domaine social, le programme évoque de porter l'âge de la retraite de 62 à 65 ans, de réviser la plupart des prestations familiales (allocations et primes à la naissance) à la baisse suite aux fortes revalorisations qui avaient eu lieu par l'ancien gouvernement social-démocrate avant les élections de juin 2006. (source : Le Monde, 10/04/2007).

Pôles de compétitivité

L'Ambassade de France en République Tchèque organisera un séminaire sur les pôles de compétitivité à l'automne 2007. Merci de signaler votre intérêt pour cette manifestation en contactant :

Contact : *Guylaine Traoré*, 01 53 41 81 85 , g.traore@cites-unies-france.org

BALKANS

Premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans

L'Ambassade de France à Athènes avec le soutien de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales du ministère des Affaires étrangères et de Cités Unies France, notamment, organisera à **Thessalonique** les « **Premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans** », les **5 et 6 juillet 2007**.

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux collectivités territoriales françaises de rencontrer leurs homologues d'Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Grèce, Monténégro, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et Serbie et de Turquie.

Cités Unies France organisera dans le cadre de ces rencontres un forum intitulé "Coopération Décentralisée : cas pratique".

Vous retrouverez le programme provisoire et le bulletin de pré-inscription de ces ateliers sur le site internet de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/index.html#news11>

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

CROATIE

Depuis fin 2003, Cités Unies France et l'Union des associations des villes et municipalités croates (SGORH), en lien étroit avec les ambassades de France en Croatie et de Croatie en France, et en association avec l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteur Sauvegardé (ANVPAH&VSS), cherchent à développer des partenariats entre collectivités territoriales françaises et croates. Une première rencontre des collectivités françaises et croates a eu lieu à Varazdin, au mois d'octobre 2004. Une seconde rencontre des collectivités françaises et croates a eu lieu à Rijeka, au mois d'octobre 2005.

Les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-croate auront lieu les 20 et 21 septembre 2007, à Dubrovnik.

Vous retrouverez le bulletin de pré-inscription de ces ateliers sur le site Internet de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/croatie_index.html

Pour plus d'informations, merci de contacter : Hélène Migot, Chargée de mission PECO/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

BREVES EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

KOSOVO

L'UE prête à assurer la relève au Kosovo

L'Union européenne se prépare à reprendre le flambeau au Kosovo par l'envoi de deux missions civiles, l'une remplaçant l'administration onusienne, l'autre chargée de mettre en place les institutions judiciaires.

La relève ne devrait intervenir qu'après le vote du plan Ahtisaari sur une indépendance progressive par le Conseil de sécurité de l'ONU, vote qui est par ailleurs fortement compromis par la menace d'un veto russe.

La Russie mettra son veto à l'adoption d'un plan d'indépendance du Kosovo

La Russie a annoncé qu'elle opposerait son veto à l'adoption au Conseil de sécurité de l'ONU d'un plan ouvrant la voie à une indépendance du Kosovo. La Russie, se rangeant à la position serbe, estime, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, que les propositions du médiateur Martti Ahtisaari ne prennent pas en compte la position de la Serbie.

MACEDOINE

Le TPI pour l'ex-Yougoslavie juge des crimes de guerre en Macédoine

Pour la première fois depuis la création du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie, des dirigeants macédoniens (l'ancien ministre de l'Intérieur Ljube Boskovski et son garde du corps Johan Tarculovski) sont mis en cause pour crimes de guerre contre des Albanais.

MONTENEGRO

Adhésion du Monténégro au Conseil de l'Europe

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a donné son feu vert au retour du Monténégro en son sein. Membre depuis 2003, lorsqu'il formait une république fédérale avec la Serbie, le Monténégro a perdu son statut en devenant indépendant l'an dernier. Le 11 mai prochain, le Monténégro deviendra le 47e Etat du Conseil de l'Europe.

Le Monténégro indépendant est déjà membre des Nations Unies et a signé divers accords avec l'Union européenne.

UNION EUROPEENNE - BALKANS

Vers un assouplissement du système des visas entre l'UE et 4 pays des Balkans

Un accord sur les visas entre l'Union européenne et 4 pays des Balkans a été signé vendredi 13 avril.

Les visas seront gratuits pour les étudiants, les journalistes et certains hommes d'affaires d'Albanie, de Macédoine, de Bosnie-Herzégovine et du Montenegro. Pour les autres ressortissants de ces 4 pays, le prix du visa sera de 35 euros. La Serbie pourrait bientôt conclure un texte similaire.

Ces mesures de facilitation pourraient entrer en vigueur d'ici à la fin de l'année.

La suppression complète des visas ne sera envisagée que lorsque les pays des Balkans auront fait les réformes exigées par Bruxelles, notamment dans le domaine de la sécurité et de la lutte anti-corruption.

BREVES RUSSIE

Décès de Boris Eltsine

L'ex-président russe Boris Eltsine est mort, lundi 23 avril, à l'âge de 76 ans. Premier président de la Fédération de Russie (1991-1999) après la chute de l'URSS, il avait désigné et présenté au peuple Vladimir Poutine comme son successeur.

C'est sous sa présidence qu'a commencé en 1994 la guerre de Tchétchénie.

Relation difficile entre la Russie et l'Union européenne

La Russie et l'UE ne sont pas parvenus à un accord concernant la levée de l'embargo russe sur la viande polonaise. Or, la Pologne refuse de donner son feu vert au lancement des pourparlers pour la conclusion d'un partenariat stratégique UE-Russie qui couvrirait l'énergie, le commerce et les droits de l'homme tant que Moscou ne lèvera pas cette mesure.

Prochain sommet UE-Russie : 18 mai 2007, à Samara (Russie)
(objectif : lancement du processus de négociation)

Investiture de Ramzan Kadyrov à la présidence de la Tchétchénie

Ramzan Kadyrov a été investi officiellement, jeudi 5 avril, président de la Tchétchénie. Particulièrement apprécié du président russe, Vladimir Poutine, Ramzan Kadyrov a été nommé le 15 février dernier.

ALGÉRIE

Communiqué du Président du groupe-pays Algérie

Attentats d'Alger (11 avril 2007) : Les collectivités locales françaises appellent à la solidarité avec l'Algérie

Alger vient d'être frappée au cœur par des attentats meurtriers : beaucoup de morts à enterrer, beaucoup de blessés à soigner, beaucoup de traumatismes à surmonter et surtout, la terrible angoisse des années noires qui remonte à la gorge des Algérois et de tous les Algériens. Après une large couverture puis quelques moments de compassion manifestée par les médias français, la seule question qui domine aujourd'hui est : « A quand la France ? ». Cette question est légitime et les autorités françaises, élus locaux compris, doivent s'en préoccuper.

Nous ne pouvons pour autant oublier l'Algérie. Et l'ensemble de nos collectivités, engagées avec leurs homologues algériennes, le peuvent moins que d'autres. Il s'avère que de bonnes âmes, jouant sur des appréhensions compréhensibles, commencent à se manifester, parmi les élus ou les fonctionnaires de nos collectivités, pour s'interroger sur l'opportunité de poursuivre la coopération décentralisée avec l'Algérie. Ces voix sont minoritaires bien sûr et elles émanent de gens qui n'ont jamais manifesté jusqu'ici de chaleur excessive pour cette coopération. Raison de plus pour ne pas les écouter. Raison de plus pour dire, haut et fort, que nous ne lâcherons pas nos amis algériens dans l'épreuve et que nous sommes, plus que jamais, à leurs côtés.

Dès 1998, avec Bernard Stasi, nous avons tenu à relancer la coopération décentralisée avec l'Algérie. On se souvient de ces belles Rencontres franco-algériennes des maires, en 1999 à Alger, qui ont remis le train sur les rails. On se souvient des 2èmes Rencontres de Paris en 2004. Entre temps, nos coopérations se sont développées, avec des hauts et des bas, des réussites exemplaires et des échecs. Mais nous pouvons être fiers, des deux côtés de la Méditerranée, des liens très forts qui ont été ainsi tissés, année après année, entre nos territoires respectifs, à travers élus locaux, fonctionnaires, services publics, entreprises, hôpitaux, universités, associations, etc.

Ceux qui ont posé les bombes d'Alger ne visaient pas que le pouvoir algérien : ils visaient aussi et ils l'ont dit clairement, les relations confiantes et fraternelles que beaucoup d'Algériens et beaucoup de Français ont su renouer, à travers la coopération décentralisée en particulier.

Mais nous savons aussi que, si la répression de ces agissements criminels s'impose, l'Algérie ne sortira de ce drame qu'en donnant à tous ses enfants le sentiment que la dignité de chacun, le développement économique, la justice sociale, la liberté d'expression et la démocratie politique ne restent pas de vains mots. Nous savons enfin toute la responsabilité de la communauté internationale dans son incapacité à imposer, au Proche-Orient, des solutions susceptibles de sortir les peuples de la région des humiliations et des souffrances qu'ils endurent chaque jour.

En militant, comme nous savons le faire avec nos partenaires algériens, pour la démocratie locale, pour le développement, pour une Méditerranée qui connaisse enfin la paix, la justice et la prospérité, nous sommes en première ligne face aux extrémistes de tout poil qui, des deux côtés de la mer, rêvent de mondes repliés sur eux mêmes, cloisonnés et hostiles. Ne baissons pas la garde, ne leur donnons pas raison. Plus que jamais, militons pour le renforcement de nos liens avec l'Algérie.

Georges Morin
Maire-adjoint de Gières
Président du groupe-pays Algérie de Cités Unies France

D'ores et déjà, les villes de Bordeaux, Brest, Gières, Lyon, Saint-Jean-de-Boiseau et le département de la Gironde ont signé ce communiqué.

Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie (PCPA) : les avancées

Cités Unies France (CUF) à travers son groupe-pays Algérie a participé au comité de pilotage franco-algérien dans le cadre d'un nouveau dispositif de renforcement de la société civile en Algérie (programme concerté pluri-acteurs Algérie: PCPA) mis en place par le ministère français des affaires étrangères en lien avec le service de coopération et d'actions culturelles de l'ambassade de France à Alger (SCAC).

Le soutien du ministère français des affaires étrangères est important, il s'agit du seul programme de cofinancement du MAE financé à hauteur de 75% et avec un engagement sur une durée de 4 ans renouvelables. C'est une aventure de 7 à 8 ans pour atteindre les objectifs. Ce programme est axé sur les thématiques de la jeunesse et de l'enfance.

Jusqu'à présent, les collectivités locales et Cités Unies France étaient peu présentes dans ce type de dispositif, qui depuis quelques années sont effectifs dans d'autres pays notamment au Maroc, en Roumanie et au Cameroun.

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (initiateur et chef de file du programme Algérie) et l'association Touiza-Solidarité ont sollicité CUF pour participer à cette phase préparatoire d'élaboration du PCPA et à la réflexion autour des objectifs auxquels le programme devrait répondre. Cette phase préparatoire était très importante dans la mesure où le comité de pilotage devait élaborer un document cadre dans lequel sont définis le mode de gouvernance, les outils (de financement) mais aussi les critères d'éligibilité au dispositif.

Il paraissait important d'impliquer et de positionner les collectivités et la coopération décentralisée le plus en amont du programme.

Cités Unies France s'est investie à toutes les étapes de mise en œuvre de la phase d'élaboration du document cadre du PCPA. Et cela en participant à la fois aux réunions du comité de suivi français mais aussi aux deux séminaires et ateliers organisés par le comité de pilotage franco-algérien à Alger.

Dans le cadre du premier atelier organisé en octobre 2006, Cités Unies France a sollicité la participation de la ville de Grenoble dont le partenariat avec Constantine est tout particulièrement abouti sur le volet jeunesse. Il nous semblait important à ce moment-là (en amont du programme) d'impliquer une collectivité locale afin de présenter concrètement une

coopération décentralisée et d'illustrer les actions entreprises dans le cadre du partenariat Grenoble/Constantine et de mettre en avant la qualité de leur dispositif jeunesse à l'international. Il s'agissait également de faire partager une pratique et surtout une réflexion autour de la définition de la jeunesse. Cette participation active de la ville de Grenoble a permis d'élargir le champ jeunesse à partir des pratiques des collectivités locales et de prendre en compte la coopération décentralisée dans le dispositif.

Notre objectif était le suivant : permettre aux collectivités locales de participer à ce dispositif à travers leurs actions de coopération décentralisée (sachant qu'elles ne peuvent pas être bénéficiaires directes des fonds mis en place). **L'idée étant que le dispositif puisse soutenir les associations menant des projets "jeunesse" dans le cadre de partenariats franco-algériens et que ces dernières puissent être prioritaires dans l'accès au fond (critère de qualité).**

Cette démarche permettra ainsi de soutenir la coopération décentralisée franco-algérienne tout en renforçant l'articulation avec les partenaires associatifs et par conséquent de répondre à l'un des objectifs du PCPA (favoriser le dialogue pouvoirs publics/ associations).

Quant au second séminaire qui s'est déroulé au mois de décembre 2006 à Alger, il avait avant tout vocation à apporter des éclairages sur les thématiques jeunesse et enfance, de définir plus précisément les objectifs du programme et de s'accorder sur un premier projet d'architecture du futur PCPA.

À l'issue de ce séminaire, le comité de pilotage s'est réuni en janvier à Aix-en-Provence afin de partager leurs remarques, suggestions puis de valider une première version du document cadre pour la phase pilote 2007 mais aussi le document programme pour 2008-2011.

Suite à ces différentes rencontres, se sont dégagés trois outils :

Un outil de renforcement

- Les activités transversales (PACT) : cet outil doit permettre la mise en réseau, les échanges et débats sur les thématiques du programme avec les pouvoirs publics. Il pourrait appuyer la mise en place de formation, il s'agira d'agir en complémentarité avec les autres programmes notamment européens (ONG2...) avec une conception de la formation visant à renforcer les capacités des associations de manière collective. Il peut s'agir d'activités en ateliers, de mise en réseau.

Il s'agit aussi de la capitalisation donc tirer les leçons des activités mises en œuvre individuellement et collectivement.

Deux outils financiers

- **Le FAPA (Fonds d'appui aux projets associatifs) :** il vise à appuyer les associations algériennes ayant déjà une expérience de montage de projets d'envergure, projets qui doivent avoir des impacts concrets sur la jeunesse et l'enfance et renforcer les capacités des associations qui les conduisent.

- **Le FAIL (Fonds d'appui aux initiatives locales) :** doit concerner les associations algériennes naissantes ou en cours de structuration ayant des projets de plus petite envergure. Cet outil doit encourager les initiatives locales en direction de la jeunesse et de l'enfance et favoriser la mise en réseau au niveau local, notamment entre associations et collectivités locales. **Durant la phase pilote, le FAIL sera expérimenté dans une seule région et il a été décidé de lancer le FAIL pilote dans la région de Constantine ; ce qui permettra d'expérimenter la synergie entre le PCPA et la coopération décentralisée.**

Dans cette perspective et afin de mettre en œuvre l'outil FAIL dans la région de Constantine, une mission de Cités Unies France, de représentants de la ville de Grenoble et du CFSI s'est

rendue à Constantine (du 2 au 4 avril 2007). Cette mission était l'occasion d'abord de rencontrer et d'informer les autorités locales ainsi que les associations de jeunesse de l'existence du dispositif et ensuite de réfléchir ensemble sur l'appui et les modalités de participation des autorités locales de Constantine au programme.

Par ailleurs, le 19 avril dernier, l'Assemblée générale provisoire du PCPA Algérie s'est tenue à Alger. À cette occasion, Cités Unies France a été élue au sein du comité de pilotage de cette phase pilote (2007). Dans le cadre des missions qui seront assignées à Cités Unies France, nous attacherons une attention particulière à la mise en oeuvre du FAIL pour cette phase pilote dans la wilaya de Constantine, en espérant si les résultats sont concluants, que nous puissions reproduire cette expérience dans d'autres régions en Algérie en s'appuyant sur d'autres partenariats franco-algériens.

Nous poursuivrons la réflexion sur la place des collectivités locales dans ce dispositif afin d'être force de proposition pour définir des mécanismes d'implication, de participation et de concertation des collectivités dans le cadre du FAIL notamment.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Linda Naïli, chargée de mission, mail : l.naili@cites-unies-france.org

MAROC

Forum international des collectivités locales du Maroc, Casablanca, janvier 2007

Un « communiqué de bilan » du 1er Forum International des Collectivités Locales du Maroc est téléchargeable sur :

<http://www.mediacontactservices.com/maroc/FICL2007-Communique-de-bilan.pdf>

Un reportage photo spécialement axé sur la délégation française présente à Casablanca est désormais également accessible et téléchargeable en ligne à l'adresse suivante :

http://www.mediacontactservices.com/maroc/docs_tele_elements/FICL%202007%20-%20Focus%20special%20France.pdf

Le prochain forum international des collectivités libanaises est prévu pour le mois de mars 2008.

La **prochaine réunion du groupe-pays Maroc** aura lieu à l'automne 2007.

LIBAN

Réunion du groupe-pays Liban, le 26 avril

Le groupe-pays Liban de Cités Unies France s'est réuni jeudi 26 avril dernier, en présence d'un représentant de l'Ambassade du Liban en France et du Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL – Représentant de CGLU au Liban).

Présidée par Jean-Michel Daclin, Maire adjoint de Lyon, la réunion a permis dans un premier temps de faire un point sur l'actualité politique et économique du pays, ainsi que sur la coopération bilatérale franco-libanaise.

Dans un second temps, Béchir Odeimi du BTVL a fait un point d'étape sur l'*Initiative concertée des collectivités locales européennes en faveur des villes libanaises*. Le rapport de mission de février 2007 ainsi que les avancées de la coordination ont été présentés aux collectivités. L'accent a été porté sur l'existence d'un programme cadre d'appui à la coopération décentralisée franco-libanaise, le programme « ARAL », dont les financements sont déjà garantis par l'Union Européenne. Ce programme constitue à ce titre une opportunité unique pour les collectivités déjà engagées ou intéressées par un partenariat de coopération décentralisée avec le Liban. Par ailleurs, le BTVL a également élaboré en lien avec plusieurs villes libanaises des fiches - projets techniques sur lesquelles peuvent s'appuyer les collectivités françaises pour travailler avec les villes libanaises. Plusieurs fiches projets de villes libanaises sont d'ores et déjà disponibles (Tyr, Fédération des Communes de Jord el Qayté, Fédération du Caza de Jbeil, Marjayoun, Rachaya, Zahlé).

Dans l'attente d'une conférence plénière, prévue pour la fin de l'automne 2007 au Liban (en raison des échéances électorales au Liban), qui rassemblera l'ensemble des acteurs de cette Initiative, le secrétariat technique de coordination appuiera l'organisation de missions techniques autour des projets identifiés dans le cadre de l'*Initiative*.

Le rapport de mission et note d'étape de l'*Initiative concertée des collectivités locales européennes en faveur des villes libanaises* est désormais disponible sur le site de Cités Unies France.

Un relevé de décision de cette réunion sera prochainement disponible.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Virginie Rouquette (Tel : 01 53 41 81 93 – E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org)

PALESTINE

Communiqué de Presse

La victoire du parti Hamas aux élections législatives de 2006, le boycott de l'Autorité palestinienne et la non reconnaissance de celle-ci, ont plongé les Territoires palestiniens dans une grave crise politique et humanitaire. A cette situation critique sont venues s'ajouter les opérations militaires israéliennes dans la Bande de Gaza avec le déclenchement de l'opération « Pluie d'été » causant la mort de plus de 400 personnes ainsi que de nombreux dégâts matériels.

C'est dans ce contexte que le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) et les collectivités locales françaises ont décidé d'agir en mettant en place un Fonds d'urgence et de solidarité pour les villes et villages palestiniens, afin de permettre aux collectivités palestiniennes d'assurer le fonctionnement des services publics de base.

Cette action répond à deux objectifs. Il s'agit tout d'abord d'apporter une aide concrète à la population palestinienne par le biais des collectivités locales afin de soulager les souffrances quotidiennes.

Par ailleurs, l'isolement politique et financier de l'Autorité Palestinienne par Israël et la communauté internationale risque de faire s'effondrer l'intégralité du tissu administratif palestinien. Convaincu que l'échelon local demeure l'un des rouages de la vie politique et sociale palestinienne, l'aide financière attribuée par les collectivités françaises s'inscrit dans une démarche politique de soutien à leurs homologues palestiniennes.

Ainsi, sous l'égide du RCDP, 25 collectivités locales françaises sont venues abonder le fonds de solidarité permettant de collecter la somme de 200 000 euros. Cette aide a pour but de soutenir les services dispensés par les collectivités palestiniennes dans divers domaines tels que l'eau et l'assainissement, la collecte des ordures, l'entretien du réseau électrique,

etc... Plus de soixante collectivités de Cisjordanie et de la bande de Gaza sont concernées par cette aide. Une attention particulière est accordée aux villages subissant le plus durement les effets de l'occupation (mur, colonies, isolement géographique...).

Cette opération d'urgence s'inscrit dans la continuité des partenariats noués entre villes françaises et palestiniennes depuis plus de 15 ans pour certaines. Par cette action, le RCDP et les collectivités françaises présentes en Palestine réaffirment avec force leur engagement auprès du peuple palestinien, et ce même dans les situations les plus difficiles.

Claude NICOLET
Président du RCDP

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Simoné GIOVETTI (Tel : 01 53 41 81 87 – E-mail : med@cites-unies-france.org); ou Linda NAILI : E-mail : l.naili@cites-unies-france.org)

Conférence sur les initiatives internationales de paix au Proche-Orient soutenues par les collectivités territoriales d'Île de France, vendredi 1 juin 2007 à Rosny-sous-Bois

L'organisation de cette conférence s'appuie sur plusieurs constats :

- La plupart des Maires connaissent peu la réalité de la situation au Proche-Orient ; ils appréhendent celle-ci au travers du prisme des médias, qui mettent l'accent sur le conflit et les violences
- Peu de villes franciliennes possèdent des liens de coopération avec des villes proche-orientales
- L'histoire montre, qu'à l'instar des jumelages dits de réconciliation d'après-guerre, la coopération décentralisée peut être vecteur de dialogue et de paix par le rapprochement des peuples et des cultures

En conséquence, cette conférence a plusieurs objectifs :

- Informer et sensibiliser les Maires d'Île-de-France sur la situation au Proche-Orient, notamment par l'écoute du point de vue des représentants des Maires israéliens et palestiniens (ULAI et APLA)
- Favoriser les partenariats des communes franciliennes avec des collectivités territoriales proche-orientales
- Contribuer au dialogue et au rapprochement des peuples israéliens et palestiniens

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Philippe Gambier (Tel : 01 70 76 60 11 – Courriel : gambier@mairie-rosny-sous-bois.fr)

Appel européen à projets culturels à partir des territoires Palestiniens

La délégation de l'Union européenne dans les Territoires Palestiniens a très récemment publié cet appel visant à **soutenir des projets culturels** dans le cadre du partenariat euro méditerranéen. Il s'agira en l'espèce de soutenir des activités culturelles menées en coopération avec des organisations palestiniennes impliquées dans la Culture. Tous les types d'actions culturelles sont acceptés. Ainsi, que ce soit en danse, en musique, en théâtre, qu'il s'agisse de festivals de film ou encore d'événements ou de rencontres, les projets pourront être proposés du moment qu'ils prennent en compte le dialogue interculturel et participent à la coopération en Méditerranée.

Pour en savoir plus :

http://www.adcei.org/index.php?option=com_content&task=view&id=187&Itemid=66>

Le rendez-vous International des Jeunes de Montréal

Du 15 au 23 mars 2007, s'est tenu à Montréal le 5ème Rendez-Vous des Jeunes (RVJ). Une quarantaine de jeunes venus de différents pays se sont rencontrés pour partager leurs réflexions et expériences en matière de discriminations dans le monde du travail. Côté français, une délégation de seize personnes s'est déplacée pour l'occasion, provenant d'horizons variés, représentant une dizaine de collectivités (Paris, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Valence, Nice, Marseille, Aurillac, Le Grau du Roy, Farebersviller) ainsi qu'un nombre important de structures associatives et institutionnelles (AFEV, CNJ...). La délégation était notamment soutenue par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et la campagne du Conseil de l'Europe « Tous différents Tous égaux », coordonnée en France par le Ministère Français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en lien avec divers acteurs, dont Cités Unies France.

Les pistes d'actions issues de cette semaine d'échange sont autant d'outils que chacun des jeunes pourra faire partager à son niveau, aux collectivités, associations et autres acteurs impliqués dans l'échange. Pour Jessica Treger, qui a réalisé dans le cadre d'un stage à la Mission Egalité à la Ville de Lyon un diagnostic sur les représentations et les pratiques professionnelles des structures conventionnées par le PLIE face à des faits discriminatoires, cette expérience a représenté « une opportunité exceptionnelle pour faire d'une expérience locale une source d'inspiration pour d'autres collectivités et acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations, au niveau national et international. Réunis tous ensemble, nous avons eu la possibilité de partager, de mutualiser nos représentations et nos expériences. Nous avons travaillé sur des concepts et sur des pistes de réflexion et d'action pour aboutir à des productions écrites et artistiques. »

Les collectivités, qui depuis quelques années ont pris conscience de l'intérêt de soutenir des projets « jeunes et international », ont tout intérêt à s'inspirer de ce type d'expériences. La lecture des documents issus de ces rencontres les persuadera de l'engagement de ces jeunes, qui ne demande qu'à être soutenus. Elle pourra par ailleurs leur faire prendre conscience des retombées d'un tel soutien en terme de mise en œuvre de politiques locales d'action.

Pour consulter en ligne les propositions issues du RVJ de Montréal :
<http://www.rvj2007.net>

Site de la campagne Tous différents Tous égaux : <http://www.tousdifferentstousegaux.fr>

LES JOURNEES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Dernières places !

Coopération décentralisée en Méditerranée : « Du Partenariat euro-méditerranéen à la Politique Européenne de Voisinage »

Le jeudi 10 mai 2007 de 9h à 17h à Cités Unies France

Après la Journée de la Coopération Décentralisée consacrée à «La place de la coopération décentralisée dans les programmes européens », Cités Unies France a le plaisir de vous inviter à participer à la Journée intitulée «Coopération décentralisée en Méditerranée : du Partenariat euro-méditerranéen à la Politique Européenne de Voisinage».

Pendant l'année 2004, le processus de Barcelone a été confronté à deux nouvelles options stratégiques de l'Union européenne : le partenariat stratégique entre l'Union européenne, la région Méditerranée et le Moyen-Orient en réponse à l'initiative américaine du «Grand Moyen-Orient», présentée au G8 en janvier 2004 d'une part, et le lancement de la nouvelle politique européenne de voisinage (PEV) d'autre part.

Comprendre les enjeux et la logique de cette nouvelle stratégie politique européenne vis-à-vis de pays de la Méditerranée, **avoir une vision globale** des principaux instruments utiles à la coopération décentralisée, propres à l'Europe des 27 comme à la politique extérieure de l'Union, sont les objectifs qui nous ont guidé dans l'élaboration de ce déroulé (en ligne sur notre site avec un bulletin d'inscription, www.cites-unies-france.org).

Etienne Butzbach, Maire-Adjoint conduira cette journée durant laquelle seront représentés notamment la Représentation de la France à Bruxelles, le Secrétariat général des Affaires européennes, l'office EuropeAid, l'Ambassade du Maroc en France la région PACA et la ville de Marseille.

Contact : Guylaine Traoré, Pôle appui-conseil, 01 53 41 81 85, g.traore@cites-unies-france.org

ÉTUDE DE CAPITALISATION CITÉS UNIES FRANCE – F3E

La question de la maîtrise d'ouvrage dans la coopération décentralisée

En mars dernier, un courrier d'appel à manifestation d'intérêt a informé les collectivités adhérentes de CUF de la démarche entreprise conjointement par Cités Unies France et le F3E au sujet de la réalisation d'une étude de capitalisation sur la question de la maîtrise d'ouvrage en coopération décentralisée. De nombreux adhérents avaient en effet exprimé le souhait de voir Cités Unies France apporter des éléments supplémentaires sur cette thématique, en insistant tout particulièrement sur le rôle de la collectivité française et celui de ses partenaires, et sur l'organisation des circuits financiers. L'étude sera intitulée « la maîtrise d'ouvrage dans la coopération décentralisée » et aura pour sous-titre « Comment des dispositifs de coopération décentralisée (incluant circuits financiers et circuits de décision) peuvent-ils renforcer la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales du Sud (de l'Est) ? ».

Plusieurs collectivités ont manifesté leur intérêt pour cette étude, en souhaitant toutefois disposer d'éléments d'informations complémentaires quant à l'objet de cette étude et l'implication souhaitée des collectivités locales. C'est pourquoi un courriel a été adressé une nouvelle fois aux collectivités à la fin du mois d'avril apportant les précisions demandées.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Virginie Rouquette (Tel : 01 53 41 81 93 – E-mail : v.rouquette@cites-unies-france.org) ou Bruno De Reviers (Tel : 01 44 83 03 55 – Courriel : b.dereviers@f3e.asso.fr)

HCCI : LES PRIX DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

A l'occasion de la prochaine Semaine de la Solidarité internationale, le Haut Conseil décernera pour la huitième fois ses Prix de la Coopération internationale :

- Le Prix information du public sur la coopération internationale pour le développement récompensera une action, réalisée en France, d'information du public sur les enjeux de l'aide au développement.
- Le prix « de la Solidarité internationale » sera décerné à un projet de coopération internationale mis en œuvre par un acteur associatif français travaillant en partenariat avec un acteur non gouvernemental d'un pays en développement (au sens de la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE)
- Un prix « des collectivités territoriales » sera décerné à un projet mis en œuvre par une collectivité territoriale française travaillant en partenariat avec une collectivité territoriale d'un pays en développement (au sens de la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE)

Les candidats doivent se référer au nouveau règlement et remplir le formulaire, tous deux disponibles sur le site Internet du HCCI : www.hcci.gouv.fr

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 16 juillet 2007 inclus (le cachet de la poste faisant foi), si possible par e-mail à l'adresse suivante : zineb.chebahi@hcci.gouv.fr ou, à défaut, par courrier et en double exemplaire, à l'adresse postale du Haut Conseil de la coopération internationale.

Objectifs du Millénaire : rendez-vous à Rome et actes du séminaire 2006

La Commission sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement de Cités et Gouvernements Locaux Unis organise du **22 au 23 juin, à Rome**, au Capitole un séminaire de bilan à mi-parcours sur les Objectifs du Millénaire. Les collectivités qui le souhaitent sont invitées à remplir une fiche de deux pages (modèle disponible à Cités Unies France sur demande) sur leur engagement en matière d'OMD.

Contact à CUF : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org ;

Contact en Italie : Flavio Lotti, Coordinamento Nazionale Enti Locali per la Pace e i Diritti Umani, Province of Perugia, Italy Tel: +39 075 57 22 479 / +39 075 57 36 890
lotti@entilocalipace.it

En France, l'alliance des ONG, syndicats et collectivités locales « Action mondiale contre la pauvreté France » sur les OMD – dont CUF fait partie – a organisé au Conseil économique et social, en décembre 2006, un **séminaire** sur le sujet **“extrême pauvreté et emploi décent”**, considérant que les questions liées à l'emploi étaient insuffisamment prises en compte dans les Objectifs du Millénaire.

Les actes du séminaire sont désormais disponibles sur le site Internet de Cités Unies France www.cites-unies-france.org . Pour rappel, le site de la campagne française est le suivant : <http://www.coordinationsud.org/2005/>.

En 2007, le séminaire français portera sur les Objectifs du Millénaire en matière de santé.

Contact : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org



MAI 2007

4 mai : cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso, Cités Unies France ; mise en place du comité de préparation des assises de la coopération décentralisée (Ouagadougou, décembre 2007)

8 – 10 mai : II^{ème} Conférence annuelle de l'Observatoire de la coopération décentralisée Union Européenne – Amérique Latine, Guatemala

10 mai : journée de la coopération décentralisée sur la politique européenne de voisinage, Cités Unies France

10-12 mai : Conférence des villes jumelées « Les jumelages pour le monde de demain », organisée par le CCRE, à Rhodes, Grèce

11 mai : réunion du groupe-pays Sénégal, Cités Unies France

15 mai : comité de pilotage du programme concerté Niger, Cités Unies France

26 mai : Journée de la Coopération décentralisée organisée par l'Ambassade du Burkina Faso

29 mai : réunion du groupe-pays Madagascar, Cités Unies France

JUIN 2007

1^{er} juin : Conférence sur les initiatives internationales de paix au Proche-Orient soutenues par les collectivités territoriales d'Île de France à Rosny-sous-Bois

12 juin : réunion du groupe-santé Mali, Cités Unies France

14 juin : cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso, Cités Unies France ; mise en place du comité de préparation des assises de la coopération décentralisée (Ouagadougou, décembre 2007)

15 juin : réunion du groupe-pays Bénin, Cités Unies France

21 juin : réunion du groupe-pays Tunisie, Cités Unies France

22 juin : réunion du groupe-pays Mauritanie, SAN de Sénart

22 – 23 juin : séminaire de bilan à mi-parcours sur les Objectifs du Millénaire organisée par la commission sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement de Cités et Gouvernements Locaux Unis, Rome.

26 juin : comité de pilotage du programme concerté Niger (Antenne des Côtes d'Armor)

28 juin : réunion sur le tourisme responsable, Cités Unies France

28 – 29 juin : assises de la coopération décentralisée franco-slovaque, Trencin, Slovaquie

JUILLET 2007

5 – 7 juillet : assises de la coopération française franco-balkanique, Thessalonique, Grèce

6 juillet : cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso ; mise en place du comité de préparation des assises de la coopération décentralisée (Ouagadougou, décembre 2007)



Collection « groupe - pays » : 25 euros

- ❖ Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- ❖ Dossier pays ROUMANIE (2005)
- ❖ Dossier pays HONGRIE (2005)
- ❖ Dossier pays POLOGNE (2004)
- ❖ Dossier pays CROATIE (2006)
- ❖ Dossier pays SLOVAQUIE (à paraître en octobre)
- ❖ Dossier pays CHINE (2004)
- ❖ Dossier pays MAROC (nouvelle éd. à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays TUNISIE (2005)
- ❖ Dossier pays LIBAN (à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays ISRAËL (à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays BRÉSIL (2006)
- ❖ Dossier pays NICARAGUA (2006)
- ❖ Dossier pays CUBA (à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays JAPON (à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays SENEGAL (à paraître premier semestre)
- ❖ Dossier pays MAURITANIE (à paraître premier semestre)

Collection « groupe - pays » : 40 euros (comprenant le Répertoire des partenariats)

- ❖ Dossier pays VIETNAM (2005)

Collection « Réflexions » : 15 euros

- ❖ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale, 2003
- ❖ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé, 2003
- ❖ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne, 2002
- ❖ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (2006)
- ❖ L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires, 2006

Ouvrages hors collection

- ❖ Actes des 2^{èmes} Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) : 25 euros
- ❖ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec

Ouvrages hors collection

- ❖ L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée : 10 euros
- ❖ Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique-2 volumes (2000) : 10 euros

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée : 12,50 euros

- | | |
|--|--------------------|
| ❖ franco-tchèques | ❖ franco-roumains |
| ❖ franco-hongrois | ❖ franco-chinois |
| ❖ franco-algériens | ❖ franco-japonais |
| ❖ franco-marocains | ❖ franco-tunisiens |
| ❖ franco-américains | ❖ franco-bénois |
| ❖ franco-mauritaniens | ❖ franco-maliens |
| ❖ franco-malgaches | ❖ franco-libanais |
| ❖ franco-israéliens | ❖ franco-tunisiens |
| ❖ France - Amérique Latine et Caraïbes | |
| ❖ franco palestiniens | |

BON DE COMMANDE à retourner à Cités Unies France Fax : 01 53 41 81 41

Nom : Prénom.....
 Fonction.....
 Collectivité
 Adresse.....

 CP..... Ville.....
 Tél./Fax
 E-Mail.....

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi – 5€ pour l'étranger, gratuit pour la France

Pour plus d'information, merci de contacter :
 Katarina FOTIC : peco@cites-unies-france.org.

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande : <http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet